

Tri des emballages : on vous simplifie la vie !

Dès octobre 2021, à [Nom de la communauté ou commune], vous pourrez déposer tous vos emballages dans le bac de tri. La nouveauté : tous les emballages en plastique et les petits emballages métalliques sont maintenant recyclés et valorisés.

Vers plus de recyclage

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le conteneur de tri aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique tels que les films plastique, les pots de yaourt, les paquets de café... devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... des solutions ont été trouvées pour recycler 100 % des emballages.

Vous êtes concernés

[A partir ou depuis date], les habitants de la [Nom de la communauté ou communes] peuvent déposer tous les emballages en plastique et les petits emballages métalliques dans la collecte sélective. Cette nouveauté est possible grâce à la modernisation du centre de tri des collectes sélectives situé à Portes-lès-Valence.

Tout est simplifié afin d'aider l'habitant à trier plus et mieux

1/ Une question à vous poser : Est-ce un emballage (barquette de beurre, films plastique, blisters...) ou un objet (casserole, jouet, assiette casée...) ?

- réponse : « UN EMBALLAGE » -> alors, il est à déposer dans le conteneur/poubelle destiné au tri !
- réponse « UN OBJET » -> alors, il est à apporter dans l'une des déchèteries de votre collectivité.

2/ Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.

3/ Déposez directement vos emballages non imbriqués dans le conteneur de tri et surtout pas dans un sac.

A recycler

COLLECTE MULTI-MATERIAUX :

Dans le bac emballages [couleur du bac] : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception ! Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

Dans le conteneur à verre : emballages en verre.

Désormais, plus de doute : à [Nom commune], tous les emballages se trient !

COLLECTE SEPARÉE :

Dans le [conteneur/poubelle jaune] emballages en métal, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception ! Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

Dans le [conteneur/poubelle bleu] : tous les papiers et les cartonnettes comme par exemple : les journaux, magazines, suremballage yaourt...

Dans le [conteneur/poubelle vert] : emballages en verre.

Désormais, plus de doute : à [Nom commune], tous les emballages se trient !